CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE LA MATANIE

MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue le 23 octobre 2019 à 18h30 à la salle Alphonse Simard du Centre communautaire de Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité formant quorum sous la présidence de Monsieur Éric Normand, maire suppléant.

SONT PRÉSENTS : MONSIEUR ÉRIC NORMAND, MAIRE SUPPLÉANT

MADAME DIANE MARCEAU, CONSEILLÈRE

MADAME TITA ST-GELAIS, CONSEILLÈRE

MONSIEUR BERNARD HARRISSON, CONSEILLER

MONSIEUR FIDÉLIO SIMARD, CONSEILLER

SONT ABSENTS : MONSIEUR ANDREW TURCOTTE, MAIRE

MADAME SANDRA BÉRUBÉ, CONSEILLÈRE

L’avis de convocation a été transmis conformément à la Loi.

Monsieur Yves Chassé agit à titre de secrétaire.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-10-14**

**ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l’ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Diane Marceau et résolu à l’unanimité des conseillers que le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité adopte l’ordre du jour.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-10-15**

**DÉPÔT-PROCÈS-VERBAL DE L’OUVERTURE DES SOUMISSIONS-PROJET # 53-2-08023-19-03-PAVAGE ET CORRECTION DE PROFIL BOULEVARD PERRON, RUE SIMARD ET AUTRES**

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a transmis au Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité le procès-verbal de l’ouverture des soumissions pour le projet # 53-2-08023-19-03 pour des travaux de pavage et correction de profil du Boulevard Perron, rue Simard et autres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Diane Marceau et résolu à l’unanimité des conseillers :

° DE prendre acte de fait du dépôt du procès-verbal de l’ouverture des soumissions pour le projet # 53-2-08023-19-03 pour des travaux de pavage et correction de profil du Boulevard Perron, rue Simard et autres.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-10-16**

**ADJUDICATION DE SOUMISSION-PROJET DE PAVAGE ET CORRECTION DE PROFIL DU BOULEVARD PERRON, RUE SIMARD ET AUTRES-PROJET NUMÉRO # 53-2-08023-19-03**

CONSIDÉRANT QU’un appel d’offre sur le SEAO a été lancé par la résolution portant le numéro 2019-07-13 pour le projet numéro # 53-2-08023-19-03 pour le pavage et correction de profil du Boulevard Perron, rue Simard et autres;

CONSIDÉRANT QU’une seule soumission a été reçue, tel qu’il appert au procès-verbal d’ouverture des soumissions du 16 octobre 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Fidélio Simard et résolu à l’unanimité des conseillers :

° D’adjuger en faveur de Les Pavages des Monts inc., la soumission pour le projet numéro # 53-2-08023-19-03 pour le pavage et correction de profil du Boulevard Perron, rue Simard et autres, au montant de quatre-vingt-douze-mille-huit-cent-dix-dollars et trente-cinq-cents (92,810.35$), incluant les taxes;

° QUE l’adoption de la présente résolution constitue le contrat liant les deux (2) parties.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-10-17**

**APPROBATION-TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES-PROJET NUMÉRO # 53-2-08023-18-01-REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D’EAU POTABLE ET D’ÉGOÛT SANITAIRE-TRONÇON I019**

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires étaient nécessaires pour le projet numéro # 53-2-08023-18-01 pour le remplacement de la conduite d’eau potable et d’égoût sanitaire- tronçon I019;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Félicité a été informé des travaux supplémentaires à effectuer par l’entrepreneur Les Entreprises D’Auteuil et Fils inc.;

CONSIDÉRANT QUE l’ingénieur de la Fédération Québécoise des municipalités, Monsieur Marc Lussier, a confirmé à la municipalité que les travaux supplémentaires sont admissibles à la TECQ 2014-2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Diane Marceau et résolu à l’unanimité des conseillers :

° QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité approuve les bordeaux de travaux supplémentaires du projet numéro # 53-2-08023-18-01 pour le remplacement de la conduite d’eau potable et sanitaire-tronçon I019 suivants :

N° : B-001= (6218.04$, taxes en sus)

Coûts supplémentaires pour la fourniture et mise en place-Regard SE-2

N° : B-002= (961.43$, taxes en sus)

Coûts supplémentaires pour le colmatage regard SE-3

N° : B-004= (518.80$, taxes en sus)

Coûts supplémentaires pour changer le cadre ajustable pour un 400mm de hauteur occasionné par le rehaussement du profil de 50mm

N° : B-005= (1466.27$, taxes en sus)

Coûts supplémentaires mettre en place un coude d’aqueduc pour ne pas être en conflit avec la conduite d’égoût au chaînage 0+067G

N° : B-007= (613.20$, taxes en sus)

Coûts supplémentaires pour nettoyer conduite pluviale existante de 600mm de diamètre au chaînage + - 0+205

N° : B-008= (595.01$, taxes en sus)

Coûts supplémentaires pour enlever la surépaisseur de trottoir côté nord

N° : B-009= (860.73$, taxes en sus)

Coûts supplémentaires pour perte de production lors de la rencontre des conduites existantes non identifié au plan chaînage + - 0+200

° QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité approuve les travaux supplémentaires d’un montant de onze-mille-deux-cent-trente-trois-dollars et quarante-huit-cents (11,233.48$), taxes en sus, travaux admissibles à la TECQ 2014-2018.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-10-18**

**APPUI-CONSTRUCTION DE BANDES DE LA PATINOIRE-CENTRE SPORTIF SAINTE-FÉLICITÉ-DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE-FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) 2019-2020-MRC DE LA MATANIE**

CONSIDÉRANT QUE le Centre Sportif Sainte-Félicité présente une demande d’aide financière d’un montant recommandé de 6,400.00$, et ce, dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) 2019-2020 de la MRC de La Matanie pour le projet de construction de bandes de la patinoire extérieure;

CONSIDÉRANT QUE le coût et financement prévisionnel du projet totalise un montant de neuf-mille-trois-cent-soixante-quinze-dollars et quatre-vingt-onze-cents (9375.91$);

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité est en faveur du projet présenté par le Centre Sportif Sainte-Félicité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Diane Marceau et résolu à l’unanimité des conseillers :

° QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;

° QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité appui le projet de demande d’aide financière dans le cadre du Fonds de développement des territoires (FDT) 2019-2020 de la MRC de La Matanie pour le projet de construction de bandes de la patinoire extérieure présenté par le Centre Sportif Sainte-Félicité;

° QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Félicité s’engage d’une contribution financière d’un montant de deux-mille-dollars (2,000.00$) qui sera pris dans le poste budgétaire numéro # 02-70190-970.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-10-19**

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est proposé par Monsieur Bernard Harrisson et résolu à l’unanimité des conseillers :

De lever la séance extraordinaire du 23 octobre 2019, l’ordre du jour étant épuisé et la séance est levée à 18h45.

|  |
| --- |
| *Je, soussigné, Éric Normand, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal du Québec.* |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Éric Normand Yves Chassé, GMA

Maire Directeur général

Secrétaire-trésorier